

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00113

Numéro SIREN : 638 501 130

Nom ou dénomination : SOCIETE D ETUDES COMPTABLES D ALSACE ET DE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 17563

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 69 08 40 31
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

SEJAL - LACHAUX Marion
2 RUE HENRI BERGSON
67200 Strasbourg

V/REF :
N/REF : 63 B 113 / 2022-B-17563

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 13/09/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2021.

Concernant la société

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE
Société anonyme
2 rue Henri Bergson
67200 Strasbourg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-17563 le 14/09/2022

R.C.S. STRASBOURG TJ 638 501 130 (63 B 113)

Fait à STRASBOURG le 14/09/2022,

LE GREFFIER



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SADIR SECAL

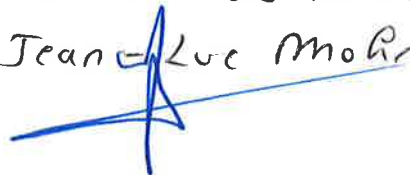
2 RUE HENRI BERGSON

67200 STRASBOURG

Copie certifiée conforme

Le Président du Directoire

M. Jean-Luc Mohr





Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR SECAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 9 646 293 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 509 634 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Informations relatives à l'épidémie du Covid-19

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire Covid-19 qui n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2021.

La société n'a pas sollicité de financement PGE ni de report de paiement de ses charges ou de ses financements.

Elle n'a pas eu recours au chômage partiel au cours de l'exercice 2021.

Compte tenu des mesures prises et suite à la hausse du chiffre d'affaires, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation à la date d'arrêté des présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	248 466		20 429	228 037
Immobilisations incorporelles	248 466		20 429	228 037
- Terrains	3 049			3 049
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	342 501		1 094	341 407
- Matériel de transport	302 377		107	302 270
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	551 235	12 264	4 608	558 891
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 213 614	12 264	5 809	1 220 069
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 381 803	13 431	116 865	1 278 369
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 422			3 422
Immobilisations financières	1 385 225	13 431	116 865	1 281 791
ACTIF IMMOBILISE	2 847 306	25 695	143 103	2 729 898

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 264	13 431	25 695
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 264	13 431	25 695
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	20 429	5 809	116 865	143 103
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	20 429	5 809	116 865	143 103

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SA F2EC 74944 ANNECY CEDEX	2 654 000	1 471 629	49,59	34 326

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	884 204	884 204	393 965		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 490	1 797	7 069	80 218
Immobilisations incorporelles	85 490	1 797	7 069	80 218
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	308 721	3 944	1 094	311 571
- Matériel de transport	226 040	46 520	107	272 453
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	493 787	24 876	4 608	514 055
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 043 001	75 340	5 809	1 112 532
ACTIF IMMOBILISE	1 128 491	77 137	12 878	1 192 750

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 784 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	393 965		393 965
Prêts			
Autres	3 422		3 422
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 207 685	1 163 721	43 964
Autres	101 815	101 815	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	77 704	77 704	
Total	1 784 590	1 343 240	441 351
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournis avoirs a recevoir	386
Personnel - produits à recevoir	3 333
Produits a recevoir	425
Banques produits a recev	2 872
Total	7 017

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	17 490	2 525	14 909	5 107
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	17 490	2 525	14 909	5 107
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 525	14 909	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	427 031	45 479	15 054		457 456
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques	140 647	7 782	39 020		109 409
et charges					
Total	567 678	53 261	54 074		566 865
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		53 261	54 074		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 153 781 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21 135	21 135		
- à plus de 1 an à l'origine	88 221	50 316	37 905	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 705	198 705		
Dettes fiscales et sociales	2 402 615	2 402 615		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	463 005	463 005		
Produits constatés d'avance	980 100	980 100		
Total	4 153 781	4 115 876	37 905	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 062			
(**) Dont envers les associés	403 316			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 911 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	57 503
Banques interets courus	3 086
Associés interets courus	4 600
Dettes prov.congés payes	378 377
Prov.participat.salaries	88 705
Autres charg.pers.a payer	703 308
Charges s/congés payes	163 863
Organismes sociaux a pay.	345 722
Effort construction	22 160
Etat ch.à p.form.professionnelle	638
Etat ch.à p.taxe apprentissage	190
Etat ch.à p. taxe handicapé	15 732
Etat ch.à p. TVS	4 892
Etat ch.à p. CET	646
Clients rrr & av a accord	9 033
Total	1 798 456

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	77 704		
Total	77 704		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	980 100		
Total	980 100		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	289 530		289 530
Etudes			
Prestations de services	9 559 771	220 905	9 780 676
Ventes de marchandises	33 243		33 243
Produits des activités annexes	5 194		5 194
TOTAL	9 887 737	220 905	10 108 642

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 872 570 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 457 456 euros
- Part versé à un organisme externe : 415.114 euros

Le solde est comptabilisé au passif du bilan en provision pour indemnité de départ à la retraite soit 457.456 €.

Cette provision a été calculée en retenant un taux d'actualisation de 0.92 %.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SADIR SECAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE HENRI BERGSON 67200 STRASBOURG</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>6 3 8 5 0 1 1 3 0 0 0 0 4 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	80 217	793
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	147 026	147 026
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	3 048	3 048
		Constructions AP	AQ	13 366	13 366
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 086	1 086
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 098 078	104 488
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	884 404	884 404
		Créances rattachées à des participations BB	BC	393 964	393 964
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	3 422	3 422
TOTAL (II) BJ		2 729 897	BK	1 192 749	1 537 148
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ	23 472	23 472
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 207 684	1 061 322
		Autres créances (3) BZ	CA	101 815	101 815
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	522 605	522 605
	Disponibilités CF	CG	6 322 226	6 322 226	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	77 703	77 703	
	TOTAL (III) CJ	8 255 507	CK	146 362	8 109 144
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		10 985 405	IA	1 339 112	9 646 292
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	
				43 964	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SADIR SECAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 525 000.....)			DA	525 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	52 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 16 000)			DG	3 832 500	
	Report à nouveau			DH	905	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	509 634	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	5 107	
	TOTAL (I)			DL	4 925 646	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	45 529	
	Provisions pour charges			DQ	521 336	
	TOTAL (III)			DR	566 865	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	109 356	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	403 316	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	198 704	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 402 615	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	59 688	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	980 100	
TOTAL (IV)			EC	4 153 781		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 646 292		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Ecart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 115 876		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	21 134		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SADIR SECAL Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	33 242	FB		FC 33 242	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	9 854 494	FH	220 904	FI 10 075 399	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 887 737	FK	220 904	FL 10 108 642	
	Production stockée*					FM (10 838)	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 366 276	
	Autres produits (1) (11)					FQ 60 613	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 10 524 693
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 31 602	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 875 337	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 204 074	
	Salaires et traitements*					FY 5 145 044	
	Charges sociales (10)					FZ 2 158 707	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 77 136
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 146 362
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 53 261	
	Autres charges (12)					GE 46 868	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 9 738 395	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 786 297	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 8 220	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 13 781	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM 5 009	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 27 012	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 5 206	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 5 206	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 21 805	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 808 103	

Désignation de l'entreprise <u>SADIR SECAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 895	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	83	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	14 908	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 886	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 360	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 525	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 885	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 001	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	88 705	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	212 766	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 570 592	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 060 958	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	509 634	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	66 985	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 360		
	Amortissements dérogatoires	2 525		
	Rentrées sur créances amorties		3 895	
	Produits des cessions d'éléments d'actif		83	
Amortissements dérogatoires		14 908		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de STRASBOURG
et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
Comptes du ressort de la Cour d'Appel de COLMAR
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 525.000 euros
Siège social : 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG
638 501 130 R.C.S. STRASBOURG

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2022

Chers actionnaires,

1/ Nous vous présentons les informations sur le gouvernement d'entreprise tel que prévu par l'article L 225-68 al 6 du Code de commerce.

Ces informations ont été élaborées par votre Conseil de surveillance conformément aux dispositions des articles L 225-37-3 à L 225-37-5 du Code de commerce.

Liste des mandats et fonctions exercés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4,1° du Code de commerce, nous vous précisons, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice :

Concernant Monsieur Jean-Luc MOHR, Président du Directoire

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Président du Conseil d'administration et Directeur Général	SECAL EXPANSION SA sis 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG
Administrateur	F2EC SA sis « Le Cristallin » 6 Avenue du Pré Félin – PAE LES Glaisins – 79940 ANNECY LE VIEUX
Gérant	Société civile STRAFIPAR sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI ALSAPAR sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG

Gérant	SCI THOMAS MANN sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI ATHENA sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI MOLIERE sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI SMB sis 2 rue des Cerisiers – 67117 FURDENHEIM
Gérant	SCI HOUBLON sis 2 rue des Cerisiers – 67117 FURDENHEIM
Gérant	SCI 4 Place Mathieu ZELL sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Membre du Conseil de surveillance	Drakarys, société en commandite par actions, sis 200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS

Concernant Monsieur Marc NIESS, membre du Directoire

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Administrateur	SECAL EXPANSION SA sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI LES BARONNIES sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI LES MARQUISES sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI BERENIESS sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI NAVI sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI GOLF ALLEE sis 6 Allée du Golf – 67620 SOUFFLENHEIM

Concernant Monsieur Yves ROETHINGER, membre du Directoire

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Administrateur	Restaurant de la Maison des Tanneurs - Gewerstub SAS sis 42 rue du Bain aux Plantes - 67000 STRASBOURG
Gérant	J.J.M.S SARL sis 3 route de Strasbourg -67550 VENDENHEIM
Administrateur	CONFISERIE ROHAN SA sis Zone artisanale - 67680 EPIFIG

Concernant Monsieur Jean-François PISSETAZ, Président du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Président du Conseil d'administration	FIDUCIAIRE EUROPEENNE D'EXPERTISE ET DE CONSEIL –F2EC sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Président	FIDUCIAIRE PISSETAZ SAS sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Président	FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE SA sis 14 rue de la Corraterie – 1211 Genève 11 (Suisse)
Président	CABINET JF PISSETAZ EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT sis 432 Avenue Marie Curie -74160 ARCHAMPS
Co-gérant	SCI LA FRONTALIERE sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Co-gérant	SCI JFP IMMOBILIER sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Co-gérant	SCI JFP IMMOBILIER THONON sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Gérant	SCI COMPTA 2000 sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Gérant	SCI ARC EN CIEL sis 6 Avenue du Pré Félin – Annecy le Vieux – 74940 ANNECY
Administrateur	HAUTE SAVOIE DEMAIN sis 27 rue Royale – 74000 ANNECY

Concernant Monsieur Christophe MOHR, membre du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
néant	néant

Concernant Madame Julie GALOPHE, membre du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Président du Conseil d'administration	FM Richard et associés SA sis 1 Place d'Estienne d'Orves – 75009 PARIS
Cogérante	EDO SARL sis 1 Place d'Estienne d'Orves – 75009 PARIS

Concernant Madame Christine FUHRY, membre du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Néant	Néant

Conventions réglementées

Nous vous informons des conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre :

- d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la société et,
- d'autre part, une autre société dont notre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Nous vous précisons qu'aucune convention telle que visée par l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Etat des délégations accordées par l'Assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital

Le Directoire ne bénéficie d'aucune autorisation accordée par l'Assemblée générale pouvant conduire à l'émission de titres donnant accès au capital.

2/ Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire n'appellent de la part du Conseil de Surveillance aucune observation.

**Le Président du Conseil de Surveillance
Jean-François PISSETAZ**

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de STRASBOURG
et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
Comptes du ressort de la Cour d'Appel de COLMAR
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 525.000 euros
Siège social : 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG
638 501 130 R.C.S. STRASBOURG

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT

SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 24 JUIN 2022

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 509.634,16 €, de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Report à Nouveau antérieur	€	905,11
- Résultat de l'exercice	€	509.634,16
TOTAL	€	510.539,27

Affectation proposée :

- Distribution de dividendes soit 20 € par action	€	500.000,00
- Autres Réserves-mécénat	€	4.000,00
- Autres réserves	€	6.000,00
- Report à Nouveau	€	539,27
TOTAL	€	510.539,27

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende brut de 20.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement le 8 juillet 2022 sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux au taux de 17,2 % ainsi que l'acompte de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, à l'exception des actionnaires dispensés.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à

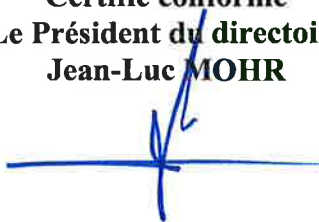
128.240 € est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le solde, soit 371.760 € n'étant pas éligible à cet abattement.

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende/action	Abattement
2018	20,00 €	Abattement 40% : 173.260 € Non éligible à abattement 40 % : 326.740 €
2019	20,00 €	Abattement 40 % : 173.260 € Non éligible à abattement 40% : 326.740 €
2020	20,00 €	Abattement 40 % : 153.260 € Non éligible à abattement 40 % : 346.740 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du directoire
Jean-Luc MOHR



Philippe CHRISTOPHE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées
76, rue Saint Jean
31130 BALMA

Tél : 05.62.57.33.00

Mail : Philippe-christophe@aopca.com

SA SECAL
2 Rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Philippe CHRISTOPHE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées
76, rue Saint Jean
31130 BALMA

Tél : 05.62.57.33.00

Mail : philippe-christophe@aopca.com

SECAL SA
Société Anonyme
Capital social de 525 000 euros
2, Rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG
R.C.S Strasbourg 638 501 130

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société SECAL,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale annuelle en date du 30 juin 2021, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SECAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Balma, le 9 juin 2022

Philippe CHRISTOPHE



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	81 011	80 218	793	2 590
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	147 026		147 026	160 386
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	3 049		3 049	3 049
Constructions	13 367	13 367		
Installations techniques, matériel et out	1 086	1 086		
Autres immobilisations corporelles	1 202 567	1 098 079	104 489	167 564
Immobilisations en cours / Avances et				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 278 369		1 278 369	1 381 803
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières	3 422		3 422	3 422
ACTIF IMMOBILISE	2 729 898	1 192 750	1 537 148	1 718 814
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	23 472		23 472	34 310
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 207 685	146 363	1 061 322	928 721
Fournisseurs débiteurs	20 947		20 947	6 418
Personnel	6 852		6 852	1 949
Etat, Impôts sur les bénéfices				86 681
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 016		23 016	29 996
Autres créances	51 000		51 000	6 271
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	522 605		522 605	517 596
Disponibilités	6 322 227		6 322 227	6 096 402
Charges constatées d'avance	77 704		77 704	57 265
ACTIF CIRCULANT	8 255 507	146 363	8 109 145	7 765 609
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 985 405	1 339 112	9 646 293	9 484 423

Philippe CHRISTOPHE
 Commissaire aux Comptes
 76, Rue St Jean
 31130 BALMA
 Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	525 000	525 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	52 500	52 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 832 500	3 841 000
Report à nouveau	905	2 970
RESULTAT DE L'EXERCICE	509 634	489 435
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 107	17 490
CAPITAUX PROPRES	4 925 647	4 928 396
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	45 529	52 684
Provisions pour charges	521 336	514 994
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	566 865	567 678
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	88 221	138 283
Découverts et concours bancaires	21 135	19 981
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	109 356	158 265
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	403 316	356 405
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 705	214 011
Personnel	1 170 390	1 053 153
Organismes sociaux	843 074	968 716
Etat, Impôts sur les bénéfices	30 706	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	309 790	342 339
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	48 655	62 311
Dettes fiscales et sociales	2 402 615	2 426 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59 689	59 158
Produits constatés d'avance	980 100	773 991
DETTES	4 153 781	3 988 349
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	9 646 293	9 484 423

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	10 524 693	104,12	10 131 762	101,87	392 931	3,88
Ventes de marchandises	33 243	0,33	59 722	0,60	-26 480	-44,34
Production vendue	10 075 400	99,67	9 885 604	99,40	189 795	1,92
Production stockée	-10 838	-0,11	12 242	0,12	-23 080	-188,53
Subventions d'exploitation						
Autres produits	426 889	4,22	174 193	1,75	252 696	145,07
CONSOMMATION M/SES & MAT	1 906 940	18,86	1 848 772	18,59	58 168	3,15
Achats de marchandises	31 603	0,31	56 840	0,57	-25 238	-44,40
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 875 337	18,55	1 791 931	18,02	83 406	4,65
MARGE SUR M/SES & MAT	8 617 753	85,25	8 282 990	83,29	334 763	4,04
CHARGES	7 831 456	77,47	7 564 935	76,07	266 521	3,52
Impôts, taxes et vers. assim.	204 074	2,02	263 050	2,64	-58 976	-22,42
Salaires et Traitements	5 145 045	50,90	4 945 114	49,72	199 931	4,04
Charges sociales	2 158 708	21,36	2 015 664	20,27	143 044	7,10
Amortissements et provisions	276 760	2,74	285 428	2,87	-8 668	-3,04
Autres charges	46 868	0,46	55 679	0,56	-8 810	-15,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	786 298	7,78	718 055	7,22	68 242	9,50
Produits financiers	27 012	0,27	40 997	0,41	-13 985	-34,11
Charges financières	5 206	0,05	9 546	0,10	-4 339	-45,46
Produit financier net	21 806	0,22	31 451	0,32	-9 645	-30,67
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	808 104	7,99	749 507	7,54	58 597	7,82
Produits exceptionnels	18 887	0,19	27 754	0,28	-8 867	-31,95
Charges exceptionnelles	15 885	0,16	34 447	0,35	-18 561	-53,88
Produit exceptionnel net	3 002	0,03	-6 693	-0,07	9 695	143,83
Participation des salariés	88 705	0,88	65 344	0,66	23 361	35,75
Impôts sur les bénéfices	212 766	2,10	188 035	1,89	24 731	13,15
RESULTAT DE L'EXERCICE	509 634	5,04	489 435	4,92	20 199	4,13

Philippe CHRISTOPHE
 Commissaire aux Comptes
 76, Rue St Jean
 31130 BALMA
 Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

Annexe légale

Philippe CHRISTOPHE
Commissaire aux Comptes
76, Rue St Jean
31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR SECAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 9 646 293 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 509 634 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriel : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Philippe CHRISTOPHE
Commissaire aux Comptes
76, Rue St Jean
31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Informations relatives à l'épidémie du Covid-19

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire Covid-19 qui n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2021.

La société n'a pas sollicité de financement PGE ni de report de paiement de ses charges ou de ses financements.

Elle n'a pas eu recours au chômage partiel au cours de l'exercice 2021.

Compte tenu des mesures prises et suite à la hausse du chiffre d'affaires, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation à la date d'arrêté des présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	248 466		20 429	228 037
Immobilisations incorporelles	248 466		20 429	228 037
- Terrains	3 049			3 049
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	342 501		1 094	341 407
- Matériel de transport	302 377		107	302 270
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	551 235	12 264	4 608	558 891
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 213 614	12 264	5 809	1 220 069
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 381 803	13 431	116 865	1 278 369
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 422			3 422
Immobilisations financières	1 385 225	13 431	116 865	1 281 791
ACTIF IMMOBILISE	2 847 306	25 695	143 103	2 729 898

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 264	13 431	25 695
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 264	13 431	25 695
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	20 429	5 809	116 865	143 103
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	20 429	5 809	116 865	143 103

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SA F2EC 74944 ANNECY CEDEX	2 654 000	1 471 629	49,59	34 326

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	884 204	884 204	393 965		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françal					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 490	1 797	7 069	80 218
Immobilisations incorporelles	85 490	1 797	7 069	80 218
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	308 721	3 944	1 094	311 571
- Matériel de transport	226 040	46 520	107	272 453
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	493 787	24 876	4 608	514 055
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 043 001	75 340	5 809	1 112 532
ACTIF IMMOBILISE	1 128 491	77 137	12 878	1 192 750

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 784 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	393 965		393 965
Prêts			
Autres	3 422		3 422
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 207 685	1 163 721	43 964
Autres	101 815	101 815	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	77 704	77 704	
Total	1 784 590	1 343 240	441 351
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournis avoirs a recevoir	388
Personnel - produits à recevoir	3 333
Produits a recevoir	425
Banques produits a recev	2 872
Total	7 017

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	17 490	2 525	14 909	5 107
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	17 490	2 525	14 909	5 107
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 525	14 909	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	427 031	45 479	15 054		457 456
Pour impôts					
Renouvellement des Immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques	140 647	7 782	39 020		109 409
et charges					
Total	567 678	53 261	54 074		566 865
Repartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		53 261	54 074		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 153 781 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21 135	21 135		
- à plus de 1 an à l'origine	88 221	50 318	37 905	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 705	198 705		
Dettes fiscales et sociales	2 402 615	2 402 615		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	483 005	483 005		
Produits constatés d'avance	980 100	980 100		
Total	4 153 781	4 115 876	37 905	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 062			
(**) Dont envers les associés	403 316			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 48 911 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	57 503
Banques interets courus	3 086
Associés interets courus	4 600
Dettes prov.conges payes	378 377
Prov.participat.salaries	88 705
Autres charg.pers.a payer	703 308
Charges s/conges payes	163 863
Organismes sociaux a pay.	345 722
Effort construction	22 160
Etat ch.à p.form.professionnelle	638
Etat ch.à p.taxe apprentissage	190
Etat ch.à p. taxe handicapé	15 732
Etat ch.à p. TVS	4 892
Etat ch.à p. CET	646
Clients rrr & av a accord	9 033
Total	1 798 456

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	77 704		
Total	77 704		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	980 100		
Total	980 100		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits Intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	289 530		289 530
Etudes			
Prestations de services	9 559 771	220 905	9 780 676
Ventes de marchandises	33 243		33 243
Produits des activités annexes	5 194		5 194
TOTAL	9 887 737	220 905	10 108 642

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 872 570 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 457 456 euros
- Part versé à un organisme externe : 415.114 euros

Le solde est comptabilisé au passif du bilan en provision pour indemnité de départ à la retraite soit 457.456 €.
Cette provision a été calculée en retenant un taux d'actualisation de 0.92 %.

